

**Les Collèges de clinique
psychanalytique**

*forment des ensembles
collégiaux animés par des
enseignants qui se sont proposé
de renouer avec les principes sur
lesquels Jacques Lacan avait
fondé la Section clinique de Paris
VIII en 1976, à savoir :*

*« Indiquer une direction à ceux
qui se consacrent à la clinique
psychanalytique », et interroger
le psychanalyste, « le presser de
déclarer ses raisons ».*

*Ils font partie, au sein de l'**EPFCL**
(École de Psychanalyse des
Forums du Champ Lacanien) des
formations cliniques du champ
lacanien.*

*Vous trouverez ci-après une
présentation plus complète de
la visée des collèges, suivie
du thème de l'année, avec
l'argument, le programme et
les modalités d'inscription
spécifiques au Collège de
Clinique Psychanalytique du
Sud-Ouest.*

Les Collèges de clinique psychanalytique dans l'histoire

**Ouverture du Collège clinique de Paris,
28 novembre 1998**

par Colette Soler

Ce Collège clinique est une nouveauté de cette rentrée 1998. Sa création répond à la situation inédite qui s'est créée à la Section clinique de Paris Saint-Denis, dans les suites de la Rencontre de Barcelone en juillet 1998 et en fonction des divisions apparues au sein de la communauté du Champ freudien. Cette situation a été présentée dans le document de création du Collège, je n'y reviens pas.

J'indiquerai comment ce Collège se situe, politiquement et épistémiquement, par rapport à l'ancienne Section clinique. Nous n'en récusons pas le principe d'origine, même si cette Section clinique a cessé d'être à la hauteur de ses ambitions. Ce projet répond en effet à une nécessité dans la psychanalyse.

Je vous fais remarquer d'abord que, de fait, très tôt, dans l'IPA, la distinction de la Société des analystes et de l'Institut où enseignent les didacticiens a été présente. Lacan lui-même, à côté de son École, a soutenu, puis renouvelé, en 1974, le Département de psychanalyse avant de créer, en 1976, la Section clinique.

Le Collège clinique reste sur cette lancée et il en partage l'intention.

Pourquoi ? Lacan a pu dire, lapidairement, qu'il s'agissait de stimuler son École. Considérons le statut politique et épistémique de l'association des psychanalystes.

Sur ce plan politique, le régime associatif qui regroupe des membres ayant chacun les mêmes droits, indépendamment de toute considération concernant les compétences quant au savoir et à la transmission, rend à peu près impossible qu'un enseignement méthodique s'instaure. J'appelle enseignement méthodique un enseignement qui vise à couvrir l'ensemble du champ des questions cliniques et doctrinales, et qui se propose d'y avancer dans une progression ordonnée et calculée.

Sur le plan épistémique d'autre part, dès que l'on s'avance sous le signifiant de psychanalyse, le savoir supposé suffit. Il est même assez stupéfiant qu'il existe une profession, la nôtre, où il n'est jamais exigé

de faire ses preuves en matière de savoir. Or, le maintien de la psychanalyse, aussi bien comme pratique que comme présence dans la culture exige une certaine transmission d'un savoir articulé. Lequel ? Celui qui se dépose dans les textes, au gré des productions des analystes.

Mais à cet égard tous les écrits de la doctrine ne se valent pas, bien sûr. Ceux de Freud se distinguent de façon unique et ça n'a rien à voir avec la piété à l'égard du père, contrairement à ce que l'on serine. Lacan le savait bien, qui disait : la psychanalyse a « consistance des textes de Freud ». En effet, soustrayez-les, et la psychanalyse disparaît. L'œuvre de Freud est l'au-moins-une sans laquelle on ne saurait même pas ce qu'est le procédé dont l'analyse est solidaire. On peut ici se livrer à une petite expérience mentale d'épreuve par la soustraction. On voit que, quels que soient leurs mérites, sans l'ego-psychology, sans Melanie Klein, sans le *middle group*, sans Winnicott, la psychanalyse serait certes appauvrie, mais pourrait demeurer. Et Lacan ? Lacan est allé beaucoup plus loin que Freud dans l'établissement du discours mais il n'est pas l'inventeur du procédé et la psychanalyse tient au procédé mis au point par Freud. C'est pourquoi, je pense, que lui-même, qui ne se poussait pas du col, a pu dire à Caracas en 1960 : je suis freudien.

Nous commençons donc à mettre à notre programme l'étude méthodique des textes qui orientent la pratique et à les faire vivre en les soumettant à l'épreuve des cas, où ils auront à démontrer leur opérativité et leur portée clinique.

J'en viens aux divergences et à ce qui nous distingue de la Section clinique d'aujourd'hui. Elles sont doubles : politiques et épistémiques, elles aussi.

Politiquement, l'ensemble de l'Institut du Champ freudien est dirigé par une personne et par une seule. Ce système, nous l'avons d'abord accepté, au nom de ceci que le signifiant maître est nécessaire, et qu'il faut une direction. L'expérience de la crise a donné tort à notre confiance et a fait la preuve que ce système de direction par un seul est ouvert aux abus. Notre option alternative ne sera pas l'absence de direction, mais une direction collégiale par l'ensemble

des enseignants. C'est une direction qui s'accorde sur deux options précises : le décloisonnement des enseignements, en vue d'instaurer des circulations entre les Unités et les divers Collèges, et l'intégration progressive de nouveaux enseignants à mesure que la formation progressera.

Sur le plan épistémique, un phénomène nouveau est apparu dans la Section clinique : l'extension du pouvoir de direction sur les thèses à enseigner elles-mêmes. C'est autre chose de choisir les thèmes de l'année, le plan d'ensemble et les enseignants eux-mêmes et de choisir les thèses à soutenir. Or c'est ce que l'on a vu s'avancer depuis trois ans et qui a culminé à ladite Convention d'Antibes, au profit d'une thèse sur la psychose qui est aux antipodes aussi bien des thèses de Lacan, que de celles que nous avons soutenues depuis vingt ans. Là où Lacan vise une clinique de la certitude, on prône désormais la clinique floue du plus ou moins assuré.

Politiquement, cette thèse est un clin d'oeil à l'IPA évident. Épistémiquement, elle mérite d'être examinée. Ne tranchons pas *a priori*, mais elle ne saurait être un mot d'ordre, avancé sans que la communauté en débâte pour en tester la validité. La direction peut à la rigueur être une, le savoir ne peut fluctuer au gré des décisions d'un seul, aucun diktat ne vaut pour lui. On a vu dans le siècle des épisodes où le S1 prétendait légiférer dans le champ des savoirs. On en connaît le résultat : désastreux pour le savoir et d'avance condamné par l'histoire.

Que prétendons-nous substituer à cette direction du S2 par la S1 ?

Une direction collégiale du savoir ne vaudrait pas mieux que la direction d'un seul. Le savoir dans notre champ ne se dirige pas. Il s'acquiert, il s'élabore et à la pointe, il s'invente et... se met à l'épreuve. Mais un débat contradictoire est possible, qui s'est poursuivi d'ailleurs dans l'histoire de la psychanalyse, en dépit des luttes institutionnelles. Les avatars politiques ne l'ont ni empêché, ni éclipsé à terme. Voyez par exemple l'option de Melanie Klein quant à la psychose : elle reste inscrite comme une des options possibles, offerte à l'examen et à la critique.

Telle sera donc notre option : débat pluraliste.

Les Collèges de clinique psychanalytique aujourd'hui

Comme leur nom l'indique, les Collèges de clinique psychanalytique forment des ensembles collégiaux animés par des enseignants qui se sont proposés de renouer avec les principes sur lesquels Jacques Lacan avait fondé la Section clinique de Paris VIII en 1976, à savoir : **« Indiquer une direction à ceux qui se consacrent à la clinique psychanalytique »**, et interroger le psychanalyste, **« le presser de déclarer ses raisons »**. La Section clinique de Vincennes avait pour Lacan cette fonction de mettre les analystes à la question de la clinique. Il y allait – et il y va encore – de la transmission du savoir, dans la mesure où la pratique de la psychanalyse n'est pas soumise à une évaluation professionnelle de type « contrôle continu des connaissances », car les psychanalystes n'exposent leur orientation clinique et leurs appuis doctrinaux qu'à l'occasion d'exposés ou d'articles, et encore, à condition qu'ils veuillent bien s'y prêter.

Il s'agit en fait d'un dispositif où la circulation du savoir et son élaboration ne sont pas celles qui sont en jeu dans la cure analytique, mais où l'enseignant est sujet : « Je ne peux être enseigné qu'à la mesure de mon savoir, et enseignant, il y a belle lurette que chacun sait que c'est pour m'instruire. » (Lacan, 1970)

Les Collèges de clinique psychanalytique s'adressent donc à ceux qui, quel que soit le cadre de leur pratique clinique, veulent se donner les outils épistémiques susceptibles de les orienter dans la clinique. Cela vaut aussi bien pour les enseignants du Collège qui ont à « déclarer leurs raisons » que pour ceux que nous nommons participants, qui non seulement reçoivent un enseignement mais peuvent produire un travail qui sera pris en compte par le Collège.

Les enseignements sont répartis selon plusieurs axes :

- des Unités cliniques, qui comprennent une présentation clinique, sa discussion et l'élaboration clinique et théorique qui s'ensuit,
- des Études de cas exposés par les participants et discutés collectivement,
- des Études de textes de Freud et de Lacan,

- des cours ou séminaires de **théorie psychanalytique** sur les concepts, leur histoire et les problématiques qu'ils permettent d'aborder.

Chaque année universitaire voit la mise au travail d'un thème commun à l'ensemble des Collèges de clinique psychanalytique. Son élaboration est exposée à l'occasion de journées d'études et élargie au niveau national lors d'une rencontre commune aux Collèges de clinique psychanalytique de France.

Pour l'année 2021-2022, le thème retenu est : « Qu'est-ce qu'une clinique psychanalytique ? »

Créés en 1998, les Collèges de clinique psychanalytique du Champ lacanien, au nombre de six actuellement, font partie des Formations cliniques du Champ lacanien qui se donnent pour objectif de développer des structures propres à l'étude méthodique de la psychanalyse, et à sa diffusion. Cet ensemble se rattache en France aux Forums et à l'École de psychanalyse du Champ lacanien, lesquels sont associés à d'autres forums à l'étranger pour former l'Internationale des Forums et de l'École de Psychanalyse du Champ lacanien (IF-EPFCL).

Certains Collèges proposent également, en plus des enseignements annuels, des stages, c'est-à-dire des sessions de deux ou trois jours d'études groupés, qui permettent d'aborder de façon resserrée une problématique clinique précise grâce à des exposés et des discussions avec les enseignants du Collège et des intervenants qui lui sont rattachés.

La journée nationale aura lieu à Bordeaux, le 19 mars 2022.

Les Collèges de Clinique Psychanalytique en France

- **Collège de Clinique Psychanalytique Centre-Est**

11, Rue Morand, 25000 Besançon, 06 37 16 65 15

- **Collège de Clinique Psychanalytique Loire**

Cartigné, 49800 Trélazé, 06 71 47 40 19

- **Collège Clinique de l'Ouest**

42, Rue de Châtillon, 35000 Rennes, 06 83 07 52 03

- **Collège Clinique de Paris**

118, Rue d'Assas, 75006 Paris, 01 56 24 14 66

- **Collège de Clinique du Sud-Est**

1563, Chemin des Veys, 83390 Cuers, 06 82 77 62 65

- **Collège de Clinique Psychanalytique du Sud-Ouest**

3, Rue Vélane, 31000 Toulouse, 05 57 54 90 12

Le statut juridique des collèges est celui d'Association loi 1901, à but non lucratif, déclarée à la Préfecture et agréée en tant qu'organisme de formation. Leur direction est collégiale et permutative.

Collège de Clinique **2021**
Psychanalytique
du Sud-Ouest **2022**

Qu'est-ce qu'une clinique psychanalytique

Kliné : lit. *Klinikos* : propre à qui exerce au lit du patient.

La clinique, selon l'étymologie et la tradition de la pratique médicale, c'est l'observation au lit du malade, à mains nues, sans outil. En quoi la psychanalyse est-elle concernée ?

Être au lit du malade, c'est être au plus près, au plus intime de ce qui se manifeste. C'est l'expérience clinique que fera Freud au tout début de sa carrière avec Charcot observant les hystériques à *La Salpêtrière*.

Inventeur de l'inconscient, Freud le sera aussi d'une autre clinique, à oreilles nues cette fois, toujours au plus près du patient, mais en soustrayant le regard pour lui préférer la parole, sa fabrique, et en extraire le dire. La coupure est nette : ce qui deviendra la clinique psychanalytique n'est plus seulement l'observation du patient. Elle a une base, c'est ce qu'on dit dans une psychanalyse¹.

Se fondant sur l'hypothèse de l'inconscient, qui concerne tout le monde, elle dépasse les cadres d'une nosologie, met à mal la notion de normalité, ne recherche pas l'exactitude des faits et donne toute sa place à la singularité.

De cette base, qui sera au centre de notre attention, tout au long de cette année, nous déploierons ce que Freud a pu appeler une technique, puis Lacan un discours, soit un lien social impliquant un sujet, certes, mais aussi un analyste.

Au-delà des éléments cliniques amenés par un sujet, comme l'anamnèse, les symptômes, les événements de la vie, la clinique psychanalyse ne se borne pas à examiner et écouter. Il s'agira pour le clinicien de mettre l'inconscient en exercice. Cela suppose la règle fondamentale du côté de l'analysant, l'interprétation du côté de l'analyste, dans un dispositif qui mobilise le transfert et l'acte. Autant de points que nous détaillerons, tant à partir de la clinique que de la théorie développées par Freud et Lacan. Nous verrons combien ils ont, l'un comme l'autre, su les faire évoluer et nous pourrons en particulier interroger les incidences cliniques du dernier enseignement de Lacan.

C'est ce qui nous conduira à spécifier « une » et non pas « la » clinique psychanalytique, une clinique qui ré-interroge sans cesse, qui indique une direction, ce dont chaque participant pourra se nourrir pour sa propre clinique.

1. *Ornicar*? N° 9, 1977, p. 7-14.

Le programme des enseignements

*Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire.
Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.*

UNITÉ DE BORDEAUX

Coordinatrice : Marie Noëlle Laville – Tél. : 06 71 63 88 91

Avec la collaboration du Centre Hospitalier Spécialisé de Cadillac-sur-Garonne

⇒ **Entretiens cliniques assurés alternativement par :**

Bruno Geneste à
l'UF Clinique d'Ornon
6, Rue Victor Jara
33140 Villenave d'Ornon
*Sous la responsabilité du
du Dr Anne Groussin,
Cheffe de pôle*

Hervé de Saint-Affrique à
l'UF CHARCOT, avec la contribution
de l'UF Raynier au CHS
Rue Cazeaux Cazalet
33410 Cadillac-sur-Garonne
*Sous la responsabilité du
Dr Fabien Gorse, Chef de pôle*

⇒ **Atelier théorique** : Isabelle Geneste et Jean-François Zamora.
Invités : Dominique Touchon-Fingermann du CCPSE (4/03/2022), Jean-Jacques Gorog du CCPP et CCPSE (8/04/2022) et Marie-José Latour du CCPSO (20/05/2022).

⇒ **Atelier clinique** : Hervé de Saint-Affrique et Bruno Geneste.

Enseignants et coordinatrice sont chargés de l'animation de chaque séance de l'unité.

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 15 octobre 2021, 19 novembre 2021, 14 janvier 2022, 4 février 2022, 4 mars 2022, 8 avril 2022, 20 mai 2022 et 17 juin 2022.

ESPACE CLINIQUE DE CAHORS

Coordinatrice : Patricia Robert – Tél. : 06 32 11 38 18

Auberge de Jeunesse HI Cahors Le Chai

52 Avenue André Breton
46000 Cahors

⇒ **En l'absence d'entretien avec un patient, des exposés cliniques seront présentés par les psychanalystes invitées** : Brigitte Hatat, Marie-José Latour, Corinne Philippe, Sophie Rolland-Manas et Dominique Touchon-Fingermann.

⇒ **Atelier théorique et atelier clinique animés par l'équipe enseignante** : Nancy Brochier, Anne-Marie Combres, Geneviève Faleni et Patricia Robert.

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 8 octobre 2021, 19 novembre 2021, 14 janvier 2022, 25 mars 2022 et 20 mai 2022.

Le programme des enseignements

*Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire.
Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.*

UNITÉ DE DAX

Coordinateur : Pascal Viard – Tél. : 06 75 96 73 33

Hôpital de Dax (Bâtiment de la direction – Salle du conseil) Boulevard Yves du Manoir 40100 Dax	ou	Hôpital Thermal 1 rue Labadie 40100 Dax.
---	-----------	---

⇒ **Présentation clinique** : L'équipe enseignante privilégiera dès que possible un enseignement en présentiel. Toutefois au vu du contexte sanitaire actuel, l'année démarrera, voire s'effectuera en visioconférence. Pour remplacer l'entretien clinique, les enseignants présenteront à tour de rôle soit un cas de leur pratique, soit un cas de Freud ou de Lacan.

⇒ **Atelier clinique** : Les responsables sont Corine Ozeray, Philippe Madet, Pascal Viard. Un participant présente un cas de sa pratique qu'il aura préalablement travaillé avec un enseignant.

⇒ **Atelier théorique** : Les responsables sont Albert Nguyen et Florence Signon. Un enseignant fera un exposé d'introduction à la question de l'année, un autre la dernière séance, puis interviendront les collègues les plus expérimentés ainsi que les psychanalystes invités qui se répartiront les 5 séances intermédiaires.

Psychanalystes invités : Corinne Philippe et François Terral.

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 15 octobre 2021, 19 novembre 2021, 14 janvier 2022, 4 février 2022, 8 avril 2022, 20 mai et 17 juin 2022.

UNITÉ DE LANNEMEZAN

Coordinateur : Claude Carassou – Tél. : 05 62 93 37 32

CH de Lannemezan 644, Route de Toulouse 65300 Lannemezan	ou	CMP Camille Claudel 13, Rue Nansouty 65000 Tarbes
---	-----------	--

*Sous la responsabilité du Dr Mahmoud Khelil avec la collaboration de
Claude Demallat et Dominique Lerasle,*

Enseignants : Orphania Augot, Michel Formento, Bernard Nominé, Marie-Claire Nominé, Pascal Padovani, Corinne Philippe, Claude Carassou.

⇒ *Entretiens cliniques* : Bernard Nominé et les invités.

⇒ *Ateliers cliniques et théoriques* animés par l'équipe enseignante.

Invités : Jean-Claude Coste (18/01/2022), Bruno Geneste (17/05/2022).

Le programme des enseignements

*Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire.
Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.*

UNITÉ DE LANNEMEZAN (suite)

Le mardi de 14h à 19h

Dates : 5 octobre 2021, 9 novembre 2021, 14 décembre 2021,
18 janvier 2022, 8 mars 2022, 17 mai 2022 et 21 juin 2022.

UNITÉ DE MILLAU

Coordinatrice : Nadine Galabrun – Tél. : 06 87 32 05 12

Centre Hospitalier de Millau

Service de psychiatrie adulte

148, Rue du Printemps – 12100 Millau

Sous la responsabilité du Dr Jean-Dominique Gonzales

avec la collaboration de Léa Nicodex, psychologue clinicienne

Enseignants : Carine Bernardi, Nadine Galabrun, Pierrette Malgouyres, Claire Montgobert (une fois sur deux), Pascal Padovani (une fois sur deux), Christelle Suc.

⇒ **Entretiens cliniques** : Danièle Belon, Christine de Camy, Dominique Touchon Fingermann, Geneviève Lacombe, Pierrette Malgouyres, Bernard Nominé, Pascal Padovani, Anastasia Tzavidopoulou.

⇒ **Enseignements théoriques et cliniques** : pris en charge, à tour de rôle, par les enseignants avec les contributions des inscrits tant sur le plan théorique que clinique.

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 15 octobre 2021, 19 novembre 2021, 17 décembre 2021,
14 janvier 2022, 11 février 2022, 8 avril 2022, 13 mai 2022 et
17 juin 2022.

UNITÉ DE MONTAUBAN

Coordinateur : Laurent Combres – Tél. : 05 82 74 52 11

Hôpital de Montauban

100, Rue Léon Cladel – 82000 Montauban

Sous la responsabilité du Dr Emmanuel Bon

avec la collaboration du Dr Jean-Pierre Bonjour

⇒ **Entretiens cliniques** : Michel Bousseyrroux, Anne-Marie Combres, Pascale Leray, Didier Castanet et autres.

Le programme des enseignements

*Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire.
Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.*

UNITÉ DE MONTAUBAN (suite)

- ⇒ **Atelier théorique** : Michel Bousseyrroux, Jean-Pierre Bonjour, Didier Castanet, Anne-Marie Combres, Laurent Combres, Pascale Leray, Claire Montgobert, Jacques Nogaret, François Terral, Jérôme Vammalle.
- ⇒ **Atelier clinique** : Didier Castanet, Anne-Marie Combres, Laurent Combres, Pascale Leray, Claire Montgobert, Jacques Nogaret, François Terral, Jérôme Vammalle.
- ⇒ **Invitées** : Dominique Touchon Fingermann, le 21 janvier 2022, Sophie Rolland-Manas, le 13 mai 2022.

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 15 octobre 2021, 19 novembre 2021, 17 décembre 2021, 21 janvier 2022, 11 mars 2022, 13 mai 2022 et 17 juin 2022.

UNITÉ DE NARBONNE

Coordinateur : Dominique Marin – Tél. : 06 25 69 85 24

Centre Hospitalier de Narbonne – Clinique Sainte-Thérèse Service de psychiatrie générale

1, Rue Simon Castan – 11100 Narbonne

Sous la responsabilité du Dr Christian Pfeiffer, Praticien Hospitalier, Psychiatre.

Clinique de Psychiatrie générale rattachée au CH de Narbonne.

Enseignants : Dominique Marin, Sophie Rolland-Manas, Béatrice Tropis.

- ⇒ **Entretiens cliniques** menés par un invité des collègues cliniques : Nicole Bousseyrroux (18/11), Anne-Marie Combres (10/03), Jean-Claude Coste (16/12 et 19/05), Marie-José Latour (27/01) et Béatrice Tropis (14/10).
- ⇒ **Atelier théorique** organisé sous la responsabilité de l'équipe enseignante. Chaque séance est assurée par l'un des enseignants avec un apport théorique sur le thème de l'année et avec la participation d'un ou deux inscrits à partir d'une référence bibliographique.
- ⇒ **Atelier clinique** sous la responsabilité de l'équipe enseignante. Séquence animée par l'un des participants à partir du témoignage d'une rencontre clinique de sa pratique.

Le jeudi de 13h30 à 18h30

Dates : 14 octobre 2021, 18 novembre 2021, 16 décembre 2021, 27 janvier 2022, 10 mars 2022, 19 mai 2022 et 16 juin 2022 (Bilan).

Le programme des enseignements

*Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire.
Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.*

UNITÉ DE PAU

Coordinatrice : Marie-José Latour – Tél. : 05 62 93 02 39

CH des Pyrénées – IMP – Pôle Enfants et Adolescents

29, Avenue du Général Leclerc – 64000 Pau

Sous la responsabilité du D^r Harald Percheron

- ⇒ *Entretiens cliniques* : Marie-José Latour et invités.
- ⇒ *Atelier de lecture et enseignement théorique* : Alain Latour, Sophie Pinot, Nicole Rousseaux-Larralde.
- ⇒ *Atelier du cas* : Christine de Camy, Sophie Pinot, Nicole Rousseaux-Larralde.

Invités : Rosa Guitart-Pont (psychanalyste à Rennes) et François Terral (psychanalyste à Cugnaux).

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 15 octobre 2021, 19 novembre 2021, 17 décembre 2021, 14 janvier 2022, 11 février 2022, 11 mars 2022, 8 avril 2022, 13 mai et 10 juin 2022.

UNITÉ DE RODEZ

Coordinatrice : Marie-Odile Ardré – Tél. : 06 87 53 30 70

DITEP de Grèzes

12230 Sévérac l'Église

- ⇒ *L'entretien clinique* sera assuré par un psychanalyste invité qui soit fera un entretien avec un jeune, sous la responsabilité de Valérie Hermet, psychologue clinicienne dans l'institution, soit témoignera de sa clinique.
- ⇒ *Atelier théorique et atelier construction de cas* : Marie-Odile Ardré, Christophe Deville, Christophe Fauré, Christelle Suc (une fois sur deux).

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 24 septembre 2021 (Séance d'ouverture), 22 octobre 2021 (Anne-Marie Combres), 4 février 2022 (Christine de Camy), 11 mars 2022 (Dominique Marin), 8 avril 2022 (Sophie Rolland-Manas), 13 mai 2022 (Wanda Dabrowski), 24 juin 2022 (Anita Izcovich).

Le programme des enseignements

*Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire.
Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.*

UNITÉ DE TOULOUSE

Coordinateur : Pierre Perez – Tél. : 06 60 66 46 08

Clinique Castelviel

31180 Castelmaurou
*Sous la responsabilité
du Dr Marine Lesage*

MECSS de Castelnouvel

31490 Léguevin
*Sous la responsabilité de son
directeur, Jean-Paul Naureils*

⇒ *Entretiens cliniques* : Sidi Askofaré, Danièle Belon, Nicole Bousseyrour, Anne Castelbou-Branaa, Jean-Claude Coste, Françoise Galinon.

⇒ *Atelier clinique* : Danièle Belon, Odile Cazal-Viguié, Françoise Galinon, Pierre Perez.

⇒ *Atelier de lecture et enseignement théorique* : Anne Castelbou-Branaa, Nicole Bousseyrour, Jean-Claude Coste.

Invités : Bernard Nominé (26 novembre 2021), Colette Sepel (11 mars 2022).

Le vendredi de 14h à 19h

Dates : 15 octobre 2021, 26 novembre 2021, 17 décembre 2021, 21 janvier 2022, 11 mars 2022, 20 mai 2022 et 17 juin 2022.

Deux séances se dérouleront à la MECSS de Castelnouvel, la première aura lieu le 26 novembre 2021, la seconde sera définie ultérieurement.

Rappel important : À ces dates, s'ajoutent celles des séminaires du Collège clinique (Cf. page 22) qui font partie intégrante de l'enseignement.

Séminaires du Collège clinique

À deux reprises au cours de l'année, l'ensemble des enseignants et des personnes inscrites dans les unités et dans l'espace clinique du CCPSO se réunissent :

- pour une journée de séminaire, à la fin du premier trimestre de la session 2021-2022 ;
- pour un séminaire, à la fin de la session.

Les enseignants y présentent leurs travaux, proposent leurs avancées et questions à la discussion de tous. Les participants sont invités à prendre part au débat : par leurs interventions, ils contribuent aux élaborations à la fois cliniques et théoriques.

Ainsi que le suggère l'étymologie¹, chacune de ces rencontres se veut l'occasion de quelques semailles au vent du discours analytique. On sait que dans l'expérience de la cure, la position analysante et le discours qui s'en ordonne conduisent chacun à prendre acte du fait qu'il n'y a pas d'Autre pour savoir à sa place. Gageons que cette communauté d'expérience fonde, au sein du Collège Clinique, un transfert de travail propre à ouvrir le champ d'un « tu peux savoir² », pivot d'une transmission vive.

Les dates et lieux retenus sont les suivants :

Toulouse : 11 décembre 2021

Bordeaux : 11 juin 2022

Les dates et modalités indiquées sont susceptibles de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire. Pour les activités organisées en visioconférence, dès que les conditions le permettront, elles passeront en présentiel.

1. « Séminaire » de *seminare*, « semer ».

2. Traduction par Lacan de l'adverbe latin *scilicet* dont il fit le titre de la revue de l'École freudienne de Paris en 1968.

Bibliographie

FREUD Sigmund

- « Sur les souvenirs-écrans » (1899), *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, p. 113-132.
- *L'interprétation des rêves* (1900), Paris, PUF, 1967.
- *La technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953.
- *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1954.
- « L'homme aux Rats », *Journal d'une analyse*, Paris, PUF, 1974.
- « L'intérêt de la psychanalyse » (1913), *Résultats, idées, problèmes, I*, 1890-1920, Paris, PUF, 1984, p. 187-213.
- *Conférences d'introduction à la psychanalyse* (1916-1917), Paris, Gallimard, coll. Connaissance de l'Inconscient, 1999.
 - * « Présupposés et technique de l'interprétation » (Sixième conférence), p. 129-144.
 - * « Psychanalyse et psychiatrie » (Seizième conférence), p. 311-327.
 - * « La thérapeutique analytique », (Vingt-huitième conférence), p. 569-587.
- « "Un enfant est battu", Contribution à la connaissance de la genèse des perversions sexuelles » (1919), *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, p. 219-243.
- « Doit-on enseigner la psychanalyse à l'Université ? » (1919), *Résultats, idées, problèmes, I*, 1890-1920, Paris, PUF, 1984, p. 239-242.
- « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » (1920), *Névrose, psychose et perversion*, Paris, PUF, 1973, p. 245-270.
- « Résistances à la psychanalyse » (1925), *Résultats, Idées, Problèmes, II*, 1921-1938, Paris, PUF, 1985, p. 125-134.
- *La question de l'analyse profane* (1926), Paris, PUF, coll. Quadrige, 2012.
- « L'analyse avec fin et l'analyse sans fin » (1937), *Résultats, Idées, Problèmes, II*, 1921-1938, Paris, PUF, 1985, p. 231-268.
- « Constructions dans l'analyse » (1937), *Résultats, Idées, Problèmes II*, 1921-1938, Paris, PUF, 1985, p. 269-281.
- *Abrégé de psychanalyse* (1938), Paris, PUF, 1949, (Deuxième partie – « Le travail pratique », p. 39-66).

LACAN Jacques

- ***Écrits, Paris, Seuil, 1966.***
 - * « Intervention sur le transfert », p. 215-226.
 - * « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », p. 237-322.
 - * « Variantes de la cure-type », p. 323-362.
 - * « La psychanalyse et son enseignement », p. 437-458.
 - * « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », p. 493-528.

- **Écrits, Paris, Seuil, 1966 (suite).**
 - * « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », p. 585-645.
 - * « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », p. 793-827
 - * « Position de l'inconscient », p. 829-850.
 - * « La science et la vérité », p. 855-877.

- **Autres écrits, Paris, Seuil, avril 2001.**
 - * « La psychanalyse vraie, et la fausse », p. 165-174.
 - * « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », p. 243-257.
 - * « Allocution sur l'enseignement », p. 297-305.
 - * « La méprise du sujet supposé savoir », p. 329-339.
 - * « Radiophonie », p. 403-447.
 - * « Télévision », parties II et III, p. 511-520.
 - * « Introduction à l'édition allemande d'un premier volume des *Écrits* », p. 553-559.

- **Le Séminaire**
 - * *Livre I, Les écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, 1975.
 - « Introduction aux commentaires sur les écrits techniques de Freud », leçon du 13 janvier 1954, p. 13-25.
 - « Le loup! Le loup! », leçon du 10 mars, p. 105-123.
 - * *Livre V, Les formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998.
 - « La dialectique de la demande et du désir et de la demande dans la clinique et dans la cure des névrosés », p. 355-507, (Leçon du 30 avril 1958, leçons des 7, 14 et 21 mai 1958, leçons des 4, 11, 18 et 25 juin 1958 et leçon du 2 juillet 1958).
 - * *Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986.
 - « La demande du bonheur et la promesse analytique », leçon du 22 juin 1960, p. 337-348.
 - « Les buts moraux de la psychanalyse », leçon du 29 juin 1960, p. 349-358.
 - « Les paradoxes de l'éthique », leçon du 6 juillet 1960, p. 359-375.
 - * *Livre VIII, Le transfert*, Paris, Seuil, juin 2001.
 - « Le transfert au présent », leçon du 1^{er} mars 1961, p. 203-217.
 - « Critique du contre-transfert », leçon du 8 mars 1961, p. 219-236.
 - * *Livre IX, « L'identification »*, inédit, 1961-1962, (Leçon du 20 juin 1962).
 - * *Livre XI, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973.
 - « Présence de l'analyste », leçon du 15 avril 1964, p. 113-123.
 - « De l'interprétation au transfert », leçon du 17 juin 1964, p. 221-234.

- * *Livre XII*, « Problèmes cruciaux pour la psychanalyse », inédit, 1964-1965, (Leçons du 2 décembre 1964, du 9 décembre 1964, du 20 janvier 1965 et du 16 juin 1965).
- * *Livre XVI*, *D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006.
 - « Clinique de la perversion », leçon du 26 mars 1969, p. 247-261.
 - « Pensée censure », leçon du 23 avril 1969, p. 265-278.
 - « Savoir jouissance », leçon du 14 mai 1969, p. 309-325.
 - « Paradoxes de l'acte psychanalytique », leçon du 4 juin 1969, p. 341-354.
- * *Livre XX*, *Encore*, Paris, Seuil, 1975.
 - « La fonction de l'écrit », leçon du 9 janvier 1973, p. 29-38.
- * *Livre XXII*, « RSI », inédit, 1974-1975, (Leçons du 21 janvier 1975 et du 11 février 1975).
- * *Livre XXIII*, *Le sinthome*, Paris, Seuil, mars 2005.
 - « Joyce et l'énigme du renard », leçon du 13 janvier 1976, p. 61-74.
 - « Joyce était-il fou ? », leçon du 10 février 1976, p. 77-89.
 - « Joyce et les paroles imposées », leçon du 17 février 1976, p. 91-102.
 - « L'écriture de l'ego », leçon du 11 mai 1976, p. 143-155.
- « **Conférences et Entretiens dans des universités nord-américaines** », *Scilicet* n° 6/7, 1975, p. 7-45.
 - « *Yale University, Kanzer Seminar* », p. 7-31.
 - « *Yale University, Entretien avec des étudiants* », p. 32-37.
 - « *Columbia University Auditorium School of International Affairs* », p. 42-45.
 (Conférences téléchargeables sur le site <https://ecole-lacanienne.net/bibliolacan/pas-tout-lacan/>)
- **Autres textes de Lacan**
 - « La place de la psychanalyse dans la médecine », Conférence et débat du Collège de Médecine à *La Salpêtrière, Cahiers du Collège de Médecine*, 1966, p. 761-774, (Disponible sur le site de Patrick Valas).
 - « Ouverture de la section clinique », *Ornicar?*, n° 9, 1977, p. 7-14.
 - « Petit discours aux psychiatres », 10 novembre 1967.
 - *Des noms du père*, Paris, Seuil, janvier 2005.

Conditions générales d'inscription

Les demandes d'inscription individuelle doivent être adressées par courrier à l'adresse suivante avant le **15 septembre 2021** :

CCPSO – Anaïs Fournier – ADM MY SOLUTION
25 avenue des Mondaults 33270 Floirac
Tél. : 05 57 54 90 12 – E-mail : ccpso@wanadoo.fr

Pour être admis à suivre la formation proposée par le Collège de clinique psychanalytique un niveau d'études « Bac + 2 » est souhaitable.

Les admissions ne sont définitivement prononcées, en cas de première inscription, qu'après entretien du candidat avec un enseignant du Collège. Les candidatures seront examinées par le conseil d'administration et, le nombre de places étant limité, elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée. Toutes les informations relatives au CCPSO sont consultables sur le site <http://www.cliniquepsychanalytique.fr>

Développement Professionnel Continu – DPC

Le CCPSO est enregistré auprès de l'organisme en charge du DPC, l'Agence nationale du DPC. Dans ce dispositif, les actions de formation sont étudiées action par action et les médecins disposent d'un crédit de 21 heures par année civile. Le CCPSO a donc décidé de soumettre à l'ANDPC ses actions de formation (à savoir ses séminaires et ses stages) lorsqu'elles sont articulées aux grandes orientations de l'HAS. Une fois ces actions validées par l'ANDPC, les médecins libéraux pourront s'inscrire aux actions de formation du CCPSO qui auront été publiées et faire prendre en charge leur inscription directement par l'ANDPC.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat du CCPSO.

Conditions générales de vente

Article 1 – Objet et champ d'application

Suite à la commande d'une formation, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document.

Article 2 – Modalités d'inscription et documents contractuels

Toute commande doit être expressément formulée par écrit (sur bulletin d'inscription papier, email).

Article 3 – Prix, facturation et règlement

Les factures sont payables à réception de la facture ou selon l'échéancier convenu, par chèque ou virement bancaire. Nos prix sont sans TVA.

Article 4 – Conditions de dédit et d'interruption

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, y compris en cas de force majeure. En cas d'inscription à titre individuel, après son inscription, le client dispose d'un délai de rétractation de 10 jours.

Dans le cas d'un abandon par le stagiaire pour un motif autre que la force majeure, la résiliation interviendra dans les conditions suivantes : seules les prestations effectivement dispensées seront dues prorata temporis.

Article 6 – Protection des données personnelles

Chaque Stagiaire est informé que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par le CCPSO aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du CCPSO.

Le CCPSO conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : CCPSO – Anaïs Fournier – ADM MY SOLUTION, 25 avenue des Mondaults 33270 Floirac ou par voie électronique à ccpso@wandoo.fr. En application de l'article 40 de la loi précitée, toute demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité en cours de validité signé et faire mention de l'adresse à laquelle l'Organisme de formation pourra contacter le demandeur.

Article 7 – Loi applicable

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre le CCPSO et ses Clients.

Article 8 – Attribution de compétence

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE TOULOUSE quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt du CCPSO qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Article 9 – Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par le CCPSO à son siège social au 3 RUE VÉLANE 31000 TOULOUSE.

Bulletin d'inscription

Session 2021-2022

Unités	Espace clinique
Bordeaux – Dax – Lannemezan – Millau Montauban – Narbonne – Pau Rodez – Toulouse	Cahors

À RETOURNER AU
CCPSO – Anaïs Fournier – ADM MY SOLUTION
 25 AVENUE DES MONDAULTS 33270 FLOIRAC
 Tél. : 05 57 54 90 12 – E-mail : ccpso@wanadoo.fr

(1) À remplir obligatoirement en majuscules

Nom ⁽¹⁾ : Prénom ⁽¹⁾ :
 Âge :
 Profession : Salarié Profession libérale
 Diplômes :
 Niveau d'études : Bac + 2 Bac + 3 Bac + 4 et plus
 Adresse personnelle ⁽¹⁾ :

 Code postal : Ville :
 Téléphone : E-mail :

« J'accepte que mon email soit utilisé pour recevoir les informations et supports en lien avec la formation suivie au CCPSO, la revue *Le Mensuel* et des annonces liées aux Formations du Champ lacanien. »

Lieu de travail :

Avez-vous déjà participé à une formation de clinique psychanalytique ?

Non Oui

Si oui Laquelle ?

Cochez le lieu de votre choix :

Bordeaux Cahors Dax Lannemezan Millau Montauban
 Narbonne Pau Rodez Toulouse

Montant de l'inscription : À régler par chèque à l'ordre du CCPSO au moment de l'inscription ; le chèque sera retourné en cas de non-admission.

	Unité	Espace clinique Cahors
Inscription individuelle	225 €	105 €
Étudiant -26 ans ou demandeur d'emploi sur justificatif	110 €	50 €

N° Formation permanente : 73 31 05542 31

Le :

Signature

Les enseignants

Marie-Odile André – 23 ter, Rue Roger Salengro, 12700, Capdenac-Gare, Tél. : 06 87 53 30 70, moardre@gmail.com
Sidi Askofaré – 49, Rue Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse, Tél. : 05 61 33 04 82, sidi.askofare@orange.fr
Orphanie Augot – 16, Rue de Verdun, 09000 Foix, Tél. : 05 61 65 11 43, orphanie.augot@orange.fr
Danièle Belon – 10, Avenue du 14e Régiment d'Infanterie, 31400 Toulouse, Tél. : 05 61 55 48 21, dbelon@club-internet.fr
Carine Bernardi – 128, Avenue de Calès, 12000 Millau, Tél. : 06 63 73 42 87, carinebernardi@outlook.fr
Jean-Pierre Bonjour – 1050, Chemin de Beauvillard, 82290 Montbeton, Tél. : 05 63 67 47 97, jeanpierre.bonjour@free.fr
Michel Bousseyrroux – 14, Rue du Pont de Tounis, 31000 Toulouse, Tél. : 05 62 26 70 91, seyroux@aol.com
Nicole Bousseyrroux – 32, Place Mage, 31000 Toulouse, Tél. : 05 61 25 54 52, seyroux@aol.com
Nancy Brochier – 134, Rue Saint Urcisse 46000 Cahors, Tél. : 06 86 91 43 72, nancybrochiercavalerie@gmail.fr
Christine de Camy – 23, Rue des Chênes, 64140 Billère, Tél. : 06 88 45 60 81, christinedecamy@gmail.com
Claude Carassou – 2, Impasse Ambroise Paré, 65000 Tarbes, Tél. : 05 62 93 37 32, claude.carassou@orange.fr
Didier Castanet – 13, Rue Sainte Ursule, 31000 Toulouse, Tél. : 06 80 75 42 36, castad@club-internet.fr
Anne Castalhou-Branaa – 10, Allées des Demeiselles, 31400 Toulouse, Tél. : 06 84 79 05 81, castalhoubranaa@gmail.com
Odile Castel Viguié – 5, Rue des Noyers, 09000 Foix, Tél. : 05 61 02 88 00, cazalodile@gmail.com
Anne-Marie Combres – 183, Pech de Litière Saint Cirice 46000 Cahors, Tél. : 05 65 35 74 47, amr.combres@wanadoo.fr
Laurent Combres – 4, Rue de l'Orient, 31000 Toulouse, Tél. : 05 82 74 52 11, lcombres@gmail.com
Jean-Claude Coste – 3, Rue Vélane, 31000 Toulouse, Tél. : 05 61 14 07 79, costejc@icloud.com
Christophe Deville – 3, Boulevard du Général de Gaulle, 12200 Villefrance de Rouergue, Tél. 05 65 29 68 93, ch-deville@wanadoo.fr
Geneviève Faleni – 16, Rue Molinié Montagne, 46300 Gourdon, Tél. : 06 75 28 65 60, genevieve.faleni@wanadoo.fr
Christophe Fauré – 24, Rue d'Alsace Lorraine, 31000 Toulouse, Tél. : 06 64 49 48 11, tophefaure@yahoo.fr
Michel Formento – 29, Rue Brauhauban, 65000 Tarbes, Tél. : 05 62 93 99 22, formentomichel@aol.com
Nadine Galabrun – 13, Rue de la Liberté, 12100 Millau, Tél. : 06 87 32 05 12, nadine.galabrun@wanadoo.fr
Françoise Galinon – 32, Allées Jules Guesde, 31000 Toulouse, Tél. : 05 61 52 79 37, Fax : 05 62 26 53 38
Bruno Geneste – 252, Avenue Thiers, 33100 Bordeaux, Tél. : 06 11 19 14 97, bruno.geneste@gmail.com
Isabelle Geneste – 19, Rue Cyrano, 24100 Bergerac, Tél. : 06 70 27 75 16, geneste.isabelle@gmail.com
Alain Latour – 21, Avenue Bertrand Barère, 65000 Tarbes, Tél. : 05 62 93 92 04, alain.b.latour@wanadoo.fr
Marie-José Latour – 21, Avenue Bertrand Barère, 65000 Tarbes, Tél. : 05 62 93 02 39, marie-jose.latour@wanadoo.fr
Marie-Noëlle Laville – 11, Boulevard Broustey, 33610 Canejan, Tél. : 06 71 63 88 91, marie-noelle.laville@orange.fr
Pascal Leray – 31, Rue Peyrouset, 31400 Toulouse, Tél. : 05 62 26 42 75, pascaleleray@wanadoo.fr
Philippe Madet – 4, Rue Raymond Auguste Monvoisin, 33800 Bordeaux, Tél. : 06 19 28 55 81, philippe.madet@gmail.com
Pierrette Malgouyres – Route d'Audressein, 09800 Castillon-en Couserans, Tél. : 09 62 50 78 91
Dominique Marin – 5, Place Cassaignol, 11100 Narbonne, Tél. : 06 25 69 85 24, domimarin@yahoo.fr
Claire Montgobert – 578, Route de Fronton, 82170 Fabas, Tél. : 06 77 99 84 33, cmontgobert@gmail.com
Albert Nguyen – 18, Rue Bertrand de Goth, 33800 Bordeaux, Tél. : 05 56 92 02 18, nguyenalbert33@gmail.com
Jacques Nogaret – 64, Rue du Taur, 31000 Toulouse, Tél. : 06 70 52 56 88, jacques.nogaret@gmail.com
Bernard Nominé – 3, Avenue Nitot, 64000 Pau, Tél. : 05 59 27 16 87, bernomine@free.fr
Marie-Claire Nominé – 3, Avenue Nitot 64000 Pau, Tél. : 05 59 62 78 71, mc.nomine64@gmail.com
Corine Ozeray – Rue Jacques Brel, 24700 Menesplet, Tél. : 05 53 80 39 02 ou 06 87 85 21 36, corine.ozaray@wanadoo.fr
Pascal Padovani – 9, Avenue Paul Tissandier, 64000 Pau, Tél. : 06 42 62 06 91 ou 09 50 74 54 39, pas0calp@gmail.com
Pierre Perez – 5, Rue Drouet, 31500 Toulouse, Tél. : 06 60 66 46 08, pperez3187@gmail.com
Corinne Philippe – 14, Rue André Fourcade, 65000 Tarbes, Tél. : 06 52 09 36 16, corinnephilippe314@gmail.com
Sophie Pinot – 14, Route d'Oursbellille, 65460 Bazet, Tél. : 06 76 16 38 56, sophiepinot@free.fr
Patricia Robert – 6, Impasse Baillères, 82000 Montauban, Tél. : 06 32 11 38 18, pat82rob@orange.fr
Sophie Rolland-Manas – 14, Rue de la Tonnelierie, 11100 Narbonne, Tél. : 06 99 14 44 48, sophie.rolland@dbmail.com
Nicole Rousseaux-Larralde – 1, Impasse St Cricq, 64400 Oloron Ste Marie, Tél. : 05 59 39 64 19, n.rousseau@hotmail.fr
Hervé de Saint-Affrique – 33Bis, Avenue Jeanne d'Arc, 33000 Bordeaux, Tél. : 05 56 79 32 69, hdestaff@gmail.com
Florence Signon – 18, Rue Bertrand de Goth, 33800 Bordeaux, Tél. : 06 63 62 86 93, florence.signon@gmail.com
Christelle Suc – Albi Santé n° 16, 1 Rue Louis Viat, 81000 Albi, Tél. : 06 62 52 81 38, christelle.suc@sfr.fr
François Terral – 6, Rue René Descartes, 31270 Cugnaux, Tél. : 06 84 54 66 72, fr.terral@free.fr
Béatrice Tropis – 62, Quai de Tounis, 31000 Toulouse, Tél. : 06 78 42 25 56, beatrice.tropis@wanadoo.fr
Jérôme Vammalle – 19, Rue des polinaires, 31000 Toulouse, Tél. : 06.72.79.58.63, jerome.vammalle@gmail.com
Pascal Viard – 8, rue Docteur Gobert, 40000 Mont-de-Marsan, Tél. : 06 75 96 73 33, p.viard@hotmail.fr
Jean-François Zamora – 27, Rue Judaïque, 33000 Bordeaux, Tél. : 06 25 71 47 48, jfzamora64@gmail.com

Administration

Président : Philippe Madet

Secrétaire : Isabelle Geneste

Trésorière : Claire Montgobert

Membres du Conseil d'Administration :

Christophe Fauré, Sophie Pinot

Conseil scientifique

Philippe Madet, Isabelle Geneste, Claire Montgobert,

Christophe Fauré, Sophie Pinot

Invités extérieurs : Sara Rodowicz-Slusarczyk (Membre de l'EPFCL, Forum polonais du Champ lacanien),

Luis Izcovich (CCPP)

Adresse administrative

CCPSO – Anaïs Fournier – ADM MY SOLUTION

25 avenue des Mondaults 33270 Floirac

Tél. : 05 57 54 90 12 – E-mail : ccpso@wanadoo.fr

Association Loi 1901, organisme de formation enregistrée
auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées

N° de formation permanente : 73 31 05542 31

Identifiant DPC : 2330

Siège social : 3 rue Vélane – 31000 TOULOUSE

SIRET : 433 177 359 00059

